

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale**

**Affaires Juridiques et du Domaine**

**REF : DAJDAJD2011027**

**Signataire : AD/SD**

**OBJET :51 rue Sadi Carnot, bâtiment A, cadastré U n° 50 : acquisition des lots n° 3 et 20, appartenant à Madame AIT CHADI Zahia.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le courrier adressé à Madame AIT CHADI Zahia le 12 septembre 2011 ;

Vu la télécopie de Madame AIT CHADI Zahia reçu le 3 novembre 2011 ;

Vu l'avis des services de France Domaine du 25 novembre 2011 ;

Considérant que la commune est déjà propriétaire ou copropriétaire d'entités foncières, notamment au 51 rue Sadi Carnot bâtiment A, ainsi que des parcelles mitoyennes ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'acquérir ces lots de copropriété afin de constituer des réserves foncières qui permettront de construire un équipement public scolaire et des logements sociaux ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'acquérir l'appartement et la cave, lots de copropriété n° 3 et 20, situés 51 rue Sadi Carnot bâtiment A à Aubervilliers, cadastré U n° 50, appartenant à Madame AIT CHADI Zahia.

**DIT** que l'acquisition s'effectuera au prix de 59.840 € valeur libre de toute occupation.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

**DECLARE** que la présence de Madame AIT CHADI Zahia est nécessaire sur le territoire Français pour la signature de l'acte notarié.

La dépense résultant de cette transaction sera imputée au 203-2138-824-103

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué